

# INFORMATIONS MUNICIPALES



## MARCILLAC vallon

2<sup>ème</sup> trimestre 2024

### INFOS MUNICIPALES

Le mot du Maire  
Budget 2024 - Taille des haies  
Nouveaux numéros - Travaux  
PLUi - Classement commune  
Conseil municipal des jeunes

### LA VIE DE LA COMMUNE

Bibliothèque - Le mot des élus minoritaires  
Tennis de table, Le Pitchou  
ThéatraVallon - Place du centre  
Animation Ehpad  
Agenda des manifestations

Une nouvelle publication ; quatre par an c'est beaucoup plus que dans des communes de taille comparable mais elle constitue un lien important entre votre municipalité et vous lecteurs et c'était un des objectifs de campagne électorale.

L'année a bien démarré avec l'entrée dans le classement du JDD (Journal du Dimanche) " des villes et villages ou il fait bon vivre" ; un article lui est consacré.

Le début de l'année, c'est aussi le vote des comptes de l'année précédente et du budget de l'année à venir ; plus d'informations sont disponibles séparément et elles seront relayées sur le site internet. C'est aussi le moment de voter les taux de taxes foncières. Un constat : depuis 2020 l'inflation a progressé de 15% quand nos recettes ne l'ont suivie que de 8% et les dépenses de 18%. Ces indicateurs ne sont bien sûr pas applicables en totalité aux collectivités mais le constat est là: les revenus augmentent significativement moins que l'inflation et les dépenses sont contraintes par des éléments incompressibles (énergie par exemple).

Je sais que vous savez tout cela, pour le vivre personnellement. Nous constatons également que nos taux des taxes locales sont inférieurs aux moyennes départementales auxquelles nous pouvons nous comparer. Une augmentation de taux contenue a donc été approuvée au conseil municipal du 28 mars. Pour une habitation de valeur locative de 4000€ l'augmentation totale sera de 115€ (dont 64€ d'augmentation des bases décidée par l'État) soit 9,50€ par mois. Même si cet exercice est douloureux pour tous, il ne révolutionnera pas les finances communales générant en tout un revenu de 61 191€.

Mais cela ne suffit pas. Nous continuerons à scruter les dépenses pour les contenir mais nous refusons à stopper des prestations qui peuvent être jugées superflues dans le court terme mais dommageables sur un terme plus long.

Quant à l'état général de nos finances une présentation faite par la Direction Générale des Finances Publiques nous a confirmé qu'elles étaient dans les moyennes de notre strate (communes comparables). Nous pouvons donc continuer à avoir de l'ambition pour notre belle commune ; soyez-en sûr beaucoup nous l'envient.

**Votre maire Jean-Philippe Périé.**

## ● Des travaux et des dérangements

La taille des platanes qui avait été laissée de côté involontairement en 2023 a été réalisée. Le programme de tonte des espaces verts va bientôt démarrer.

Dans les programmations pour 2024: la Rue du Barry (début souhaité avant l'été), l'installation de la borne de recharge pour les véhicules électriques (en mai), la rue des noisetiers, la continuation de l'éclairage public, la sécurisation de la sortie de l'EHPAD St Joseph, le columbarium et toujours Foncourrieu et l'ancien presbytère. Les projets seront encore nombreux cette année.

L'inventaire de notre réseau assainissement et pluvial par la communauté de communes est quasiment terminé. Comme on pouvait s'y attendre des soucis ont été constatés et la remise en ordre fera l'objet d'une recommandation avec des priorités dans son étude, incluant toutes communes, à attendre début 2025.

### A la une

Marcillac vue de haut

La société « Alti-Drone du Vallon » a été créée par Aurélien Avignon en mai 2021.

Cette nouvelle entreprise vous propose ses services de pilotage de drone pour des prises de vues aériennes et / ou terrestres. Agréée par l'aviation civile et sous agrément de télé-pilote professionnel.

Aurélien fournit ses services aux particuliers ainsi qu'aux professionnels : prises de vues de propriétés, suivis de chantiers, expertises de toitures, recherches de dégâts...

N'hésitez pas à le contacter par téléphone au 06.82.94.04.50 ou par mail à [altidroneduvallon@gmail.com](mailto:altidroneduvallon@gmail.com)

## ● Pensez à tailler vos haies

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 juillet pour les particuliers et collectivités. Pour les agriculteurs, les dates sont différentes; 16 mars au 15 août.

Toutefois il est important de rappeler que les haies donnant sur la voie publique doivent se conformer à des obligations de taille .

Pour la sécurité des piétons, des véhicules mais aussi pour le passage des bus scolaires et autres services, nous rappelons et demandons à tous les riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public.

Nous vous demandons donc, si vous êtes concernés, d'intervenir dans les meilleurs délais.



## ● Retour sur un classement

### Ou plutôt deux.

Le premier étant le classement du JDD où Marcillac-Vallon est classé 478<sup>ème</sup> des villages où il fait bon vivre et 3<sup>ème</sup> des progressions les plus importantes.

Une photo en quart de page et un commentaire élogieux. "Les villages sont comme des îles perdues à l'intérieur des terres. C'est Marcillac-Vallon, dans l'Aveyron, l'un de ceux qui progressent le plus dans notre édition 2024. Un océan de verdure en guise d'horizon. Du soleil qui gorge ses pierres ocre. Un patrimoine qui rivalise (presque) avec Conques, sa voisine. Il progresse de 140 places dans notre classement."

N'exagérons rien, il n'a jamais été question de compétition avec Conques ou ailleurs, nous gardons notre objectif de village où il fait bon vivre!

Le deuxième classement des villes de rêve n'a pas fait l'objet d'autant de communications.

"En 2024, Marcillac-Vallon a un score général de 77,4 / 100 (+0,6 point par rapport à l'année précédente). Elle est 105<sup>ème</sup> / 29613 du palmarès des hameaux en 2024 (+71 places par rapport à l'année précédente) et 234<sup>ème</sup> / 34990 dans le classement de toutes les villes françaises. Il s'agit d'une commune de 1 720 habitants située dans le massif central, au nord-ouest de la ville de Rodez. Cette ville est très bien équipée considérant la taille de sa population."

La méthode d'établissement de ces classements est identique mais sur des critères différents. Il s'agit de la compilation de données statistiques avec des indexations plus ou moins fortes. Le premier diffuse le TOP 500 de chaque catégorie et dans le deuxième, le classement de toutes les communes est accessible.

Nous devons regarder ces résultats avec une certaine humilité car ils ne peuvent être attribués seulement à la dernière équipe municipale mais résultent d'évolutions sur un terme plus long. Par contre l'élément déclencheur de cette progression est à attribuer à l'équipe municipale en place mais aussi à toutes les associations, entreprises et tous ceux qui œuvrent dans notre commune ainsi qu'aux employés municipaux.

Rentrer dans un classement est très flatteur, mais il faut maintenant améliorer notre position. Ceci ne pourra se faire qu'en continuant nos investissements et en développant les points qui font de notre commune une commune attractive et ça c'est le rôle de tous.

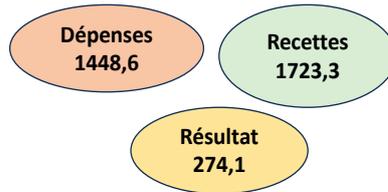


**Ayons de l'ambition pour Marcillac-Vallon.**

## Les réalisations du budget 2023 en quelques chiffres

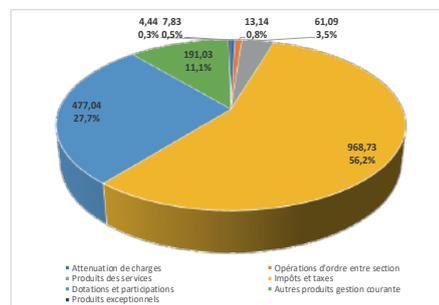
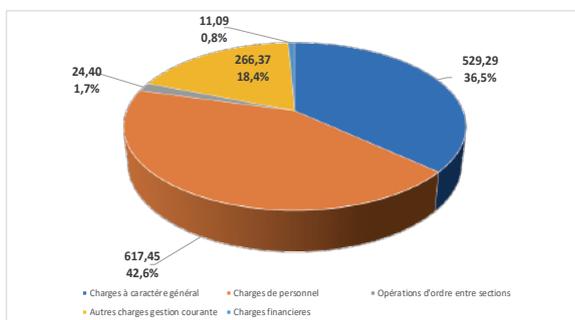
### Fonctionnement

EN K€ (Milliers d'euros)

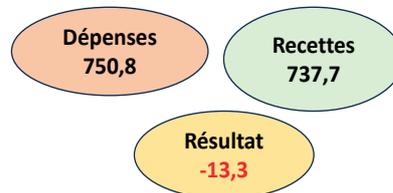


	2020	2021	2022	Budget 2023	2023	2020	2021	2022	Budget 2023	2023
011 Charges à caractère général	460,43	539,80	514,63	567,32	529,29					
012 Charges de personnel	520,08	562,43	596,09	617,70	617,45					
042 Opérations d'ordre entre sections	50,78	84,56	2,06	21,92	24,40					
65 Autres charges gestion courante	250,20	273,60	301,40	279,81	266,37					
66 Charges financières	19,55	15,83	13,18	12,04	11,09					
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 301,04</b>	<b>1 476,21</b>	<b>1 427,36</b>	<b>1 498,79</b>	<b>1 448,61</b>					
013 atténuation de charges	3,26	19,84	6,72	0,00	7,83					
042 Opérations d'ordre entre section	20,72	83,46	1,37	13,14	13,14					
70 Produits des services	52,74	70,35	64,19	59,80	61,09					
73 Impôts et taxes	892,04	878,18	903,65	948,08	968,73					
74 Dotations et participations	367,38	395,89	432,42	432,43	477,04					
75 Autres produits gestion courante	150,14	175,25	163,91	158,60	191,03					
76 Produits financiers	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00					
77 Produits exceptionnels	6,92	4,02	0,68	0,00	4,44					
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 493,21</b>	<b>1 627,01</b>	<b>1 572,96</b>	<b>1 612,05</b>	<b>1 723,31</b>					

Des dépenses contenues malgré un taux d'inflation de 4,9% tout en maintenant les services à la population. Le résultat est bénéficiaire de 274,7 K€ grâce à une augmentation significative des recettes due principalement à une anticipation des loyers de la gendarmerie et à une dotation du département plus importante que budgétée.



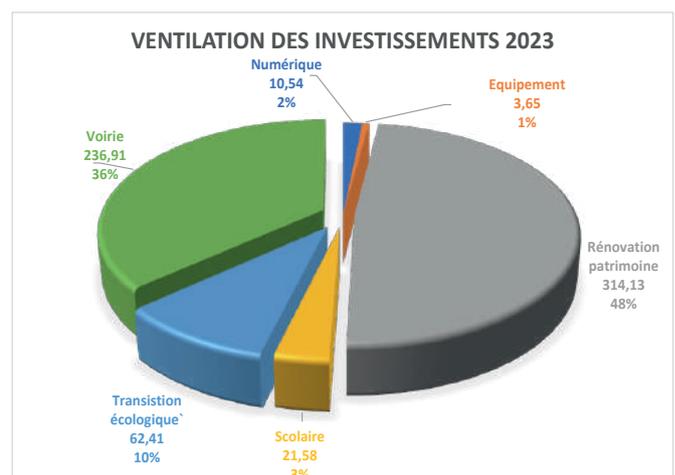
### Investissements



L'exercice 2023 a vu s'accroître les travaux de rénovation de l'ancien presbytère et de la chapelle de Foncourrieu. Les travaux de ces deux bâtiments emblématiques du patrimoine de la commune seront terminés fin 2024. Pour autant les aménagements de voirie n'ont pas été négligés (finalisation de la sécurisation de la RD 901 ; réfection totale des trottoirs et de la chaussée de la rue des Coteaux), ainsi que d'autres opérations de modernisation.

### Les réalisations en 2023. En K€

Création ossuaire	2,11
Réfection toiture préau école	15,60
Sécurisation traversée du Bourg	102,86
Aménagement rue des coteaux	92,45
Adressage	18,58
Rénovation éclairage public	62,41
Informatique	10,54
Équipement cuisine école	5,97
Aménagement salle du conseil	1,55
Parking pont rouge	23,03
Ancien Presbytère	275,70
Chapelle de Foncourrieu	38,43



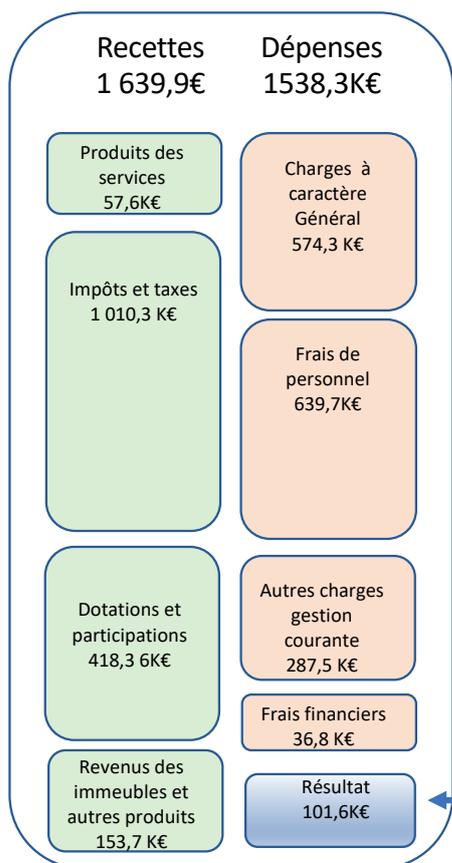
# Le Budget Primitif 2024

En K€

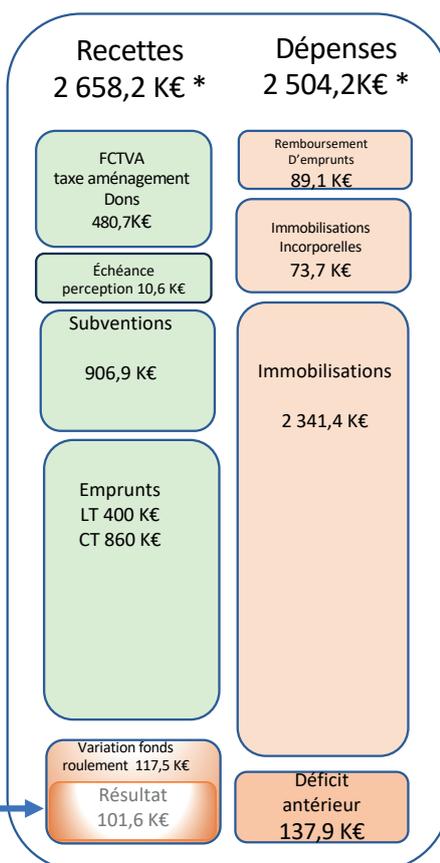
NB : Hors virements entre sections

Inclus les Op d'ordre	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	BUDGET 2023	Réel 2023	BUDGET 2024
<b>Fonctionnement</b>						
Dépenses.	1 301,04	1 476,21	1 427,36	1 498,79	1 448,61	1 538,30
Recettes.	1 472,49	1 627,01	1 572,96	1 616,37	1 723,31	1 639,86
<b>Solde.</b>	<b>171,45</b>	<b>150,81</b>	<b>145,60</b>	<b>117,58</b>	<b>274,71</b>	<b>101,56</b>
<b>Investissements</b>						
Dépenses.	1 219,33	586,38	466,68	1 543,88	750,82	2 959,91
Recettes.	1 281,75	494,88	468,28	1 392,77	737,69	2 976,03
<b>Solde.</b>	<b>62,42</b>	<b>-91,50</b>	<b>1,60</b>	<b>-151,11</b>	<b>-13,13</b>	<b>16,13</b>
<b>CUMUL</b>						
Dépenses.	2 520,37	2 062,59	1 894,04	3 042,67	2 199,42	4 498,21
Recettes.	2 754,24	2 121,89	2 041,24	3 009,15	2 461,00	4 615,90
<b>Solde.</b>	<b>233,87</b>	<b>59,31</b>	<b>147,20</b>	<b>-33,52</b>	<b>261,58</b>	<b>117,69</b>

## Fonctionnement



## Investissements



## Répartition fonctionnement investissements

### Fonctionnement

Des dépenses de fonctionnement en hausse de 89,7 K€ pour prendre en compte le risque d'inflation sur les postes d'énergie, les fournitures, les frais de personnel, mais aussi le coût des transports scolaires facturés une année sur deux par la région (36K€) ainsi que la part de subvention à l'association du Créneau qui augmente de 12,5K€ .

Les recettes prévisionnelles sont en baisse de 83,4 K€ en raison :

- Suppression du reversement de la CAF donné à l'association du Créneau en direct (26,5K€) ,
- Baisse de la récupération de la TVA (baisse des investissements en 2022),
- Estimation prudente sur les recettes variables (loyers, droits de mutation...),
- Prise en compte du trop-perçu 2023 du loyer de la gendarmerie

Et ce, malgré le réajustement à la hausse des taxes locales.

## Investissements

L'année 2024 sera marquée par la finalisation des deux projets importants engagés l'année dernière :

- La rénovation de l'ancien presbytère permettra d'offrir un véritable pôle culturel à la commune en hébergeant la médiathèque, l'école de musique et l'Harmonie.
- La sécurisation de la toiture du prieuré et du clocher qui retrouvera son aspect d'antan.

D'autres opérations sont également programmées ; notamment :

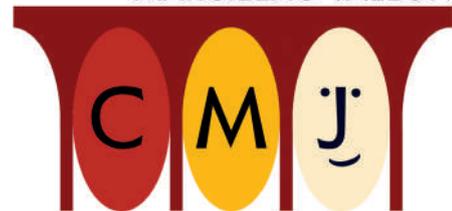
- La continuation du renouvellement de l'éclairage public,
- la réfection de la rue du Barry,
- la sécurisation de la sortie de l'EHPAD rue de Foncourrieu,
- la mise en place de stations de recharge place de l'école,
- l'achat de présentoirs pour la nouvelle médiathèque,
- des équipements pour les associations.

Au global le résultat sur l'exercice serait positif de 117,5 K€ ce qui porterait le fonds de roulement disponible à 485,4K€

\* **NB** : Hors opérations d'ordre, variations d'immobilisations (317,8 K€), fonds de roulement et déficit antérieur

## ● Conseil Municipal des Jeunes

MARCILLAC-VALLON



Des nouvelles du Conseil municipal de nos jeunes !

Sous la houlette de Stéphanie Borrel et de Rodolphe Deléage, nos jeunes continuent à se réunir un vendredi soir sur deux en salle du conseil pour échanger et présenter leurs travaux en sous-groupes au reste de la troupe... les sous-groupes se réunissant plutôt en milieu de semaine.

Les débats sont toujours aussi animés et les idées fusent !

Des nouvelles de la table de ping-pong que nous souhaitons installer dans le parc du jardin public, mais où est-elle ? En fait, elle était arrivée mais il se trouve que lors du déballage, nous nous sommes aperçus qu'elle était abîmée. Retour à l'expéditeur ! Nous avons bon espoir qu'elle arrive en très bon état très prochainement pour les beaux jours qui arrivent... la suite au prochain numéro...

L'idée du moment, sous la conduite de Stéphanie, c'est que nous aimerions voir pousser les fleurs dans le Vallon ! Alors chacun dans vos jardins, à vos balcons, pour colorer notre village.

Des couleurs différentes dans chaque quartier : du jaune, du rouge, de l'orange... à vous de libérer votre imagination.

Vous pouvez échanger vos graines avec vos voisins, vos amis ... mais aussi à la grainothèque de la bibliothèque de notre commune. Les plus beaux parterres de fleurs seront pris en photo et mis dans le prochain bulletin trimestriel. Donnez-vous à fond !

L'action compostage se poursuit, une nouvelle rencontre a eu lieu fin mars, et le sous-groupe 'commission environnement' est allé distribuer et afficher la note de service aux immeubles des Prades, en leur annonçant la mise en place prochaine des composteurs.

Un rendez-vous début avril a eu lieu devant les immeubles des Prades pour placer les 2 composteurs offerts par la Communauté de communes. Nous avons récupéré les bio-seaux dans la foulée.

L'inauguration est prévue le vendredi 19 avril à partir de 17h30 en présence de M. le Maire de la commune, M. PÉRIÉ, ainsi que par M. AYGALLENQ qui préside la commission déchets ménagers à la Communauté de Communes.

Dans nos échanges bimensuels, nous échangeons beaucoup en ce moment sur leur village rêvé ! Là, ça part dans tous les sens et nous essayons de recadrer / synthétiser les remarques !



Parmi ce fourmillement d'idées, le city stade tant attendu revient souvent dans les discussions, mais aussi le fait de conserver un village propre, d'entretenir le terrain à bosses, installer des jeux gonflables à la piscine avec la Communauté de Communes. Il y a aussi une forte envie d'animations à travers un rallye photos ou un festival de musique, et aussi plus incongru le souhait d'accueillir le jeu de mille euros dans notre village !

Nous comptons bien aussi participer à l'organisation de la Saint-Bourrou qui approche...

Enfin, nous avons l'idée aussi de participer à un conseil municipal des adultes pour voir concrètement comment cela se passe.

## ● PLUi

La phase d'étude du PLUi a été clôturée avec l'arrêt du PLUi en Conseil Communautaire le 5 mars 2024.

Il s'agit d'une étape importante où le Conseil Communautaire constate que les phases préparatoires ont été réalisées, que le projet est suffisamment abouti pour entrer dans la phase administrative visant à recueillir dans un premier temps l'avis des communes et des partenaires publics associés.

Ensuite, la démarche se poursuivra par la mise à disposition de la population du projet de PLUi lors de l'enquête publique. Le démarrage de l'enquête est souhaité pour mi-juin 2024. Une large communication sera faite pour l'annoncer.

Dans cette attente, retrouvez l'ensemble du projet en consultation en suivant le lien ci dessous.

<https://plui-conques-marcillac.jimdofree.com>

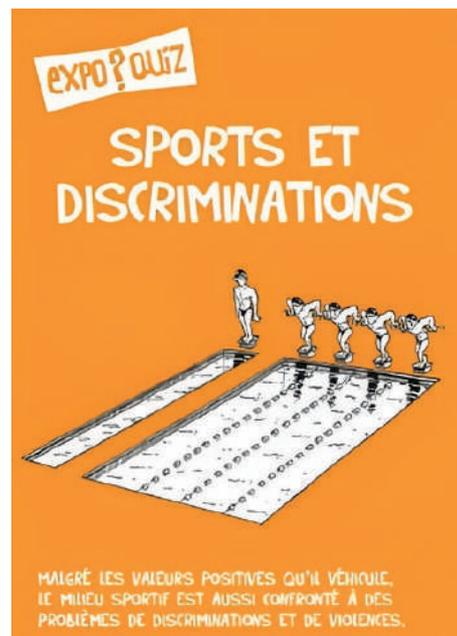
## ● Bibliothèque

La Bibliothèque se met au sport

A l'approche des Jeux Olympiques de Paris 2024 et en lien avec le nouveau plan national de lutte contre les discriminations lancé en 2023, la Bibliothèque accueille l'« Expo-quizz : sports et discriminations » à partir du 15 mai jusqu'au 7 septembre, enrichie d'une sélection d'ouvrages sur cette thématique.

Équilibre, fair-play, respect... mais aussi rejet des moins forts, racisme, sexisme, inaccessibilité aux personnes handicapées... ces conduites contradictoires se retrouvent dans le monde sportif. Comment expliquer que le sport puisse être le support à la fois de valeurs positives et de discriminations ? Comment ces discriminations se manifestent-elles ? Pourquoi les moqueries et insultes proférées sur les stades et souvent considérées comme sans importance peuvent-elles avoir de graves conséquences ? Pédagogique et ludique, l'expo-quizz est un support de sensibilisation et de prévention autour des discriminations et des violences dans le sport. Pour tous publics : enfants, adultes, pratiquants, encadrants, supporters, cette exposition propose de mieux comprendre cette réalité et l'importance de l'implication de chacun d'entre nous dans cette lutte.

Actuellement en Bibliothèque, exposition « 1001 Nuits » réalisée par les enfants lors d'un atelier animé par la conteuse Aurélie Loiseau, avec l'Association Le Créneau. Jusqu'au premier mai, une sélection de polars ruraux. On parie que vous ne regarderez plus le terroir de la même façon ! Et avec l'arrivée du Printemps, atelier semis, grainothèque et sélections d'ouvrages vous accompagneront dans la découverte des jardins et potagers.



## ● Le mot des élus minoritaires

Gestion du parc immobilier de notre commune

La municipalité de Marcillac est propriétaire de bâtiments publics. Parmi ces édifices chacun pense d'abord à la mairie mais il y a aussi la salle des fêtes, les écoles maternelle et élémentaire Jean Auzel, le pont Rouge, les locaux abritant les services techniques et également le patrimoine religieux avec son église et ses chapelles.

A ces bâtiments, nous devons ajouter des immeubles à revenus locatifs comme l'immeuble «rose», les gendarmeries (l'ancienne rue Gustave Bessières et l'actuelle route de Malviès), l'immeuble de la poste et les «préfabriqués» de Beausoleil qui sont depuis 2023 devenus propriétés de la collectivité après un bail de long terme. Ces biens locatifs (en dehors de la gendarmerie route de Malviès) proposent des loyers modérés ou des services pour des associations.

Force est de constater qu'un bon nombre de ces bâtiments sont maintenant dans un état de vétusté important et nécessiteraient des travaux conséquents. Il est donc nécessaire de repenser l'avenir de cet immobilier pour l'adapter au mieux au service de notre collectivité.

- L'immeuble rose devrait être transféré à Aveyron Habitat (ex-office HLM, projet en cours de finalisation). La propriété du bâtiment reviendra à la commune après un bail de long terme.
- A Beausoleil, la destruction des « préfabriqués » semble être la seule solution. Que vont devenir ces terrains ?
- Quant à l'ancienne gendarmerie, une mise aux normes devra être envisagée si l'on veut maintenir ces logements en location.
- La mise à disposition du pôle culturel à l'ancien presbytère va libérer des espaces à la mairie qui pourraient être utilisés par des associations ou pourquoi pas l'office du tourisme.

Les décisions qui seront prises vont impacter les occupants, mais aussi les finances de notre commune dans l'avenir. Raison de plus pour engager dès à présent une réflexion éclairée sur cette stratégie immobilière (changement de destination, rénovation, vente, destruction ...). Le devenir de ces bâtiments doit faire l'objet d'une réflexion collective et globale qui va engager la municipalité sur plusieurs mandats et ceci afin d'éviter les choix au coup par coup sans vision générale.

## ● Animations à l'EHPAD

À la rentrée de septembre 2023, les enseignants de la formation préparant au métier d'aide-soignant du lycée la Découverte de Decazeville ont sollicité les EHPAD de Marcillac (la Résidence du Vallon et l'EHPAD Saint-Joseph) pour participer à l'enseignement, en animant une séquence de cours sur le thème de « l'animation en EHPAD et la place des aides-soignants dans cette démarche ».

Ce projet, mené en collaboration par les deux établissements, et porté par les deux animatrices Audrey CAMY et Véronique PELLETIER, avait plusieurs objectifs pédagogiques pour les étudiants : définir les objectifs et bénéfices de l'animation auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, aborder le rôle de l'aide-soignant dans la participation à l'animation de groupe, permettre l'adaptation et l'évaluation des ateliers proposés en fonction des capacités motrices, psychomotrices et cognitives des patients, conseiller quant à la posture soignante et la bienveillance dans l'animation du groupe, avoir une communication adaptée.

Afin de construire cette séquence, des réunions de préparation ont été organisées, impliquant les résidents, les animatrices, l'encadrement des deux EHPAD, et les enseignants.

La mise en œuvre a eu lieu autour de trois séquences : un atelier cuisine, un atelier d'activité manuelle, un atelier mémoire. Ces trois situations ont été préparées, et analysées en collaboration avec les élèves aides-soignants, afin de leur apporter le contenu et la réflexion pour exercer leur future profession. La journée s'est terminée par une table ronde entre élèves et résidents sur l'importance de l'animation et du maintien du lien social.

Une action qui a permis aux aînés d'apporter la richesse de leur expérience à la formation, et qui de plus, a été l'occasion d'un beau moment de partage et de joie, dans une rencontre intergénérationnelle où chacun a pu écouter et apprendre de l'autre.

## ● Tennis de table

### LE CLUB PING VALLON

Le club de tennis de table du Vallon s'entraîne au gymnase Kervallon 3 fois par semaine : le mercredi pour les adultes et le vendredi et samedi pour les jeunes.

Une équipe encadrante motivée dans une ambiance conviviale vous accueille pour la pratique de ce sport. Le club compte une trentaine d'adhérents, 14 jeunes dont 6 en compétition

PING VALLON a deux équipes : une en départementale 2 et l'autre en départementale 3.

Depuis cette saison, le comité départemental propose un championnat jeunes. Le club a engagé une équipe.



Des entraînements dirigés sont proposés par Rémi diplômé d'état et Laurent, du club, une semaine sur deux. Des manifestations sont organisées toute l'année : Critérium Jeunes ou adultes, Challenge départemental de l'Aveyron pour les jeunes, finale par classement toutes catégories et des tournois de clubs.

Notre tournoi « Gérard Durand » ouvert à tous s'est déroulé le lundi 1<sup>er</sup> avril, ambiance et convivialité autour d'un repas à la pause de midi tout en prenant plaisir à taper la petite balle.

Le bureau est entouré de parents qui participent activement à la réussite de l'organisation de nos manifestations et au transport des jeunes lors des compétitions dans le département

Il est possible de prendre contact avec le club PING VALLON aux jours et heures des entraînements : les mercredis à partir de 20 h 30, les vendredis à partir de 18 heures et les samedis à partir de 14 heures

## ● Le Pitchou



Une nouvelle table à Marcillac

Le restaurant "Pitchou Grill & Bar" offre une expérience culinaire remarquable en plein cœur du village, succédant à l'enseigne "Le Cruou".

À la barre de ce nouveau projet, Guillaume Sousa et Thomas Calassi, deux entrepreneurs passionnés et expérimentés, allient leurs forces pour concrétiser leur rêve commun. Guillaume, fils du reconnu Messias du Bar des sports, apporte son expertise en service et en gestion après un parcours diversifié qui l'a conduit de l'Auberge de l'Ady, au restaurant de Michel Bras à Laguiole, jusqu'au poste de directeur de salle dans des restaurants étoilés comme "The Marcel" à Sète. Sa convivialité et son professionnalisme promettent un accueil chaleureux à tous les visiteurs.

Thomas, quant à lui, revisite ses racines en reprenant le flambeau du restaurant familial "L'Europe", dirigé par son père François à l'époque. Sa cuisine, riche de ses expériences dans de nombreux établissements, met à l'honneur des plats au barbecue, enrichis par des produits régionaux tels son délicieux foie gras mi-cuit, la viande d'Aubrac, ou encore les incontournables cuisses de grenouilles, témoins d'un savoir-faire traditionnel.

"Pitchou" se distingue par son approche conviviale et gourmande, proposant des menus adaptés à chaque moment de la journée : un menu du jour abordable au déjeuner, une carte variée en soirée, et un petit-déjeuner typique le dimanche matin. L'établissement encourage la réservation pour garantir une expérience sans faille.

En 2024, le restaurant grill-bar "Pitchou" promet une année exceptionnelle, ponctuée d'événements marquants. Parmi les temps forts, un week-end de la Saint Bourrou viendra célébrer la grande fête du village, et une série d'événements mensuels. Les clients pourront également s'attendre à une cuisine en constante évolution, offrant des plats toujours plus innovants et savoureux, ainsi qu'à de nombreuses surprises soigneusement préparées par l'équipe du "Pitchou" pour rendre chaque visite inoubliable.

Venez découvrir le "Pitchou", où tradition et innovation culinaire se rencontrent pour ravir les palais des gourmets.

Pour réserver votre table, contactez-nous au 05 65 47 48 36 ou suivez-nous sur Instagram à pitchou.marcillac

## ● Un seul numéro par habitation

**Attention, deux plaques de numéro au même emplacement peuvent prêter à confusion**

Depuis janvier dernier, certaines adresses sur notre commune ont changé par suite du nouveau plan d'adressage destiné à permettre un accès plus rapide aux services de secours et à simplifier les livraisons.

Toutes les adresses de notre territoire communal sont désormais standardisées et normalisées, avec a minima, un numéro, un type de voie et un nom de voie.

Pour bon nombre d'entre nous cela se traduit par un changement de numérotation en particulier lors du passage d'un système séquentiel à un système métrique.

Certains d'entre vous ont fait le choix délibéré, pendant cette période transitoire, de conserver leur ancien numéro, en plus du nouveau numéro, dans l'attente que leurs correspondants ou les services utilisateurs soient mis à jour.

Ce choix, guidé par la prudence, est compréhensible ; toutefois, il convient de ne pas maintenir indéfiniment cette double numérotation pour éviter toute confusion.

Nous vous conseillons donc de retirer votre ancien numéro au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2024.



## ● Retour sur ThéâtreVallon



### Une 18ème édition réussie pour ThéâtreVallon

Bien ancré dans le paysage culturel du territoire, le festival s'est clôturé sur un bilan particulièrement réjouissant pour Vallon de Cultures ! Dans la salle des fêtes transformée en salle de spectacles, 1750 spectateurs ont fait honneur à la programmation qui, comme chaque année, a convaincu par son éclectisme et sa qualité.

Le jury ne s'y est pas trompé, qui, sous la présidence d'Olivier Jeannelle, metteur en scène, comédien et enseignant, a décerné plusieurs mentions spéciales venues compléter le prix du jury, de la mise en scène, et d'interprétation. Grâce à

l'accueil généreux de l'Oustal, les compagnies venues de loin ont pu rester toute la durée du festival et découvrir le Vallon, mais aussi échanger entre elles et avec un public heureux de pouvoir manifester son plaisir et son admiration pour le très beau travail de ces amateurs passionnés. Grâce au soutien du Conseil Départemental et en partenariat avec l'association Le Créneau et la mairie, douze jeunes ont bénéficié d'un stage de théâtre animé par Marine Roualdès sur le thème de l'indocilité, thème choisi en adéquation avec le spectacle d'ouverture « Célimène et le Cardinal ». La restitution du stage a montré l'engagement de ces jeunes et le sérieux du travail accompli en cinq jours seulement. Bravo à eux et à leur enseignante, Marine Roualdès.

Comme chaque année, la convivialité était au rendez-vous, et le repas du samedi soir, ouvert au public, a été plébiscité ! Le « moment du mansois », temps de découverte des vins de Marcillac, a été animé par une jeune vigneronne présente aussi au jury, Justine Plasse-Lepinay. Vallon de Cultures remercie chaleureusement non seulement les vigneronns qui s'associent chaque année au festival en offrant des bouteilles pour remercier les compagnies, avec un bon soleil de la maison Falip, mais aussi les restaurants Le Relais de Marcillac, le Trublion et Intermarché, qui contribuent à ce qui concourt à la renommée du festival : son accueil et sa convivialité, et ce, grâce à une équipe de bénévoles motivés!

## ● Place de l'église

### Place de l'église pour certains ou place de centre pour d'autres.

Elle a vu de nombreuses évolutions de mémoire d'homme et sûrement beaucoup plus au fil des siècles. Centre économique de notre village de nombreux commerces et activités s'y sont succédé : boucherie, horlogerie, primeurs, mercerie-tabac, vêtements et tissus, transporteur, boulangerie, épicerie, coiffeur, atelier photographie, plomberie, pâtisserie, fabrication de matériel pour l'élevage, maraîcher, Office du Tourisme, siège de la Communauté de Communes et plus récemment Centre d'art photographique, glacier... Vous rappelez-vous les noms des commerçants ou artisans ainsi que leurs emplacements ?

Certains se sont déplacés sur le Tour de Ville pour être au plus près de leurs clients, d'autres ont disparu. Une fontaine marquait l'entrée vers la rue droite ; elle a été supprimée en raison de trop nombreuses dégradations ! Une maison d'habitation a été adossée à l'église, un escalier permettait d'accéder à un balcon donnant sur la maison; elle a depuis été détruite.

Un sapin (dont nous ne pourrions pas dire qu'il s'agit d'une essence locale) est apparu en même temps qu'une autre fontaine elle aussi arrêtée pour cause de dégradations.

L'entrée à droite vers la rue Cornebariols était construite ; ces bâtiment qui donnaient sur la rue droite ont abrité un temps l'Harmonie de Marcillac.

Les prisonniers allemands qui ont travaillé à la construction du chemin neuf ou chemin des vignes ou « chemin des allemands » étaient logés dans cette zone.



# Cela s'est passé ce trimestre



Vœux de la municipalité



École de musique



Conseil municipal des jeunes



Déjeuner tripous



Galette à l'ehpad



Label Foot



Adressage



Tournoi Ping Vallon



Rallye du Vallon de Marcillac



Signalétique collège



Remise des prix du trail



Vœux à l'ehpad

# Prochaines animations

## Avril

**Lundi 15 et mardi 16** : Stage Roller

*Aveyron Roller Académie*

**Mercredi 17** : Collecte de sang - Salles des fêtes

*EFS Don de sang*

**Samedi 20** : Concert de printemps - Salles des fêtes

**Jeudi 25** : Spectacle à la crèche de Marcillac-Vallon

*Saison culturelle CCCM*

**Vendredi 26 avril** : Marionnettes

*Saison culturelle CCCM*

**Samedi 27** : goûter des personnes aidées *ADMR*

**Dimanche 28** : quine des Grapillous

Rando VTT - *APE Jean Auzel*

## Mai

**Dimanche 5** : Thé dansant *Club des aînés*

**Mardi 7** : challenge du mansois - *sport quilles*

**Du vendredi 17 au lundi 20** : St Bourrou

**Samedi 25** : Foire de la bière - *lou bringaire*

## Juin

**Dimanche 9** : Élections Européenne

**Jeudi 13** : Spectacle théâtre *Collège Saint Joseph*

**Vendredi 14** : Journée de la famille

*Petite crèche et Relais Petite Enfance*

**Dimanche 16** : manche district - *sport quilles*

**Samedi 22** : Kermesse Jean Auzel

**Samedi 29** : Fête de l'école des Prades - *APEL*

# Naissances

**FOISSAC Tessa, Aria**

11 mars - Rodez

# Mariages

**MASSON Sophie, Anne, Juliette**

et **CONSTANZO Patris, Marius**

16 mars

# Décès

**KOBALIA Bezhn**

22 décembre - Rodez

**GUIRAL veuve DALMON Gabrielle**

24 décembre - Marcillac-Vallon

**DELAGNES épouse DELAGNES Juliette**

26 décembre - Rodez

**LESCURE épouse TEULIERES Colette**

24 janvier Rodez

**COSTES Raymond**

2 février - Marcillac-Vallon

**BERTHIER veuve BOUSSAC Henrilette**

4 février - Marcillac-Vallon

**MAVIEL Nathalie**

4 février - Rodez

**ROC veuve PERTHUIS Micheline**

16 février - Marcillac-Vallon

**BARRE Gabriel**

26 février - Marcillac-Vallon

**HOSPITAL Elie**

8 mars - Salles-La-Source

**BEDOS René**

12 mars - Rodez

**Michèle FOULCHE**

29 mars - Salles-La-Source

# Mairie

Courriel : [mairie@marcillacvallon.fr](mailto:mairie@marcillacvallon.fr)

Site internet : [marcillacvallon.fr](http://marcillacvallon.fr)

Téléphone **05 65 71 72 25**



**Panneau Pocket**

toutes les informations utiles sur la commune et les environs

Téléchargez gratuitement l'application Panneau Pocket et inscrivez les deux liens :

**Marcillac-vallon-12330**

**Gendarmerie COB de Marcillac -12330**

# Une nouvelle sage-femme à Marcillac

Ce 8 avril 2024, Justine AUGUSTE, sage-femme, rejoindra le cabinet de Nathalie DUGAST au 22, Tour de Ville à Marcillac-Vallon.

Après 2 ans et demi de pratique libérale en Haute-Savoie, c'est un retour dans son Aveyron natal.

Elle travaillera au sein du cabinet le mardi matin et vendredi matin ainsi que le mercredi toute la journée.

Elle pratiquera le suivi gynécologique et de contraception, le suivi de grossesse, la rééducation périnéale et la préparation à l'accouchement.

De plus, elle réalisera des visites à domicile dans le cadre des surveillances au cours de la grossesse et en post-accouchement.

Le prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat du cabinet au **05 65 78 69 31**.

